



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

45/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11

Membres en fonction : 9

Membres présents : 9

Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

9. Com Com Sundgau : présentation du service juridique commun, présentation des rapports annuels 2024 (eau, assainissement, déchets).

9.1 Présentation du service juridique commun.

M. le Maire énonce que le Bureau de la ComCom Sundgau a délibéré et approuvé, le 4 septembre dernier, la création d'un service juridique commun. Dans un contexte où les collectivités sont de plus en plus confrontées à une croissance constante du cadre juridique, la création d'un service juridique commun peut être un plus pour les communes membres.

Aussi conformément à l'article L.5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé qu'une convention régissant ce service commun soit conclue avec les communes membres intéressées.

Ce service juridique propose le conseil et l'assistance auprès des communes quant à leurs interrogations sur différents domaines (commande publique, recherche de subventions, urbanisme, pouvoir de police, état civil...). Le service juridique commun ne traitera pas les contentieux des communes membres. Dans un premier temps et jusqu'au 30 juin 2026, l'utilisation de ce service sera à titre gratuit. A compter du 1^{er} juillet 2026, le service sera refacturé aux communes.

La création d'un service commun sera effective sur la base d'une délibération du Conseil communautaire, d'une délibération du Conseil municipal pour chaque commune concernée, ainsi qu'après signature de la convention par l'ensemble des parties concernées.

Pour rappel, le service commun sera géré par la Communauté de Communes, les agents mis à disposition relèveront de l'intercommunalité et du pouvoir disciplinaire du Président.

Après examen de la convention, les membres du conseil municipal ne souhaitent pas, pour l'instant, bénéficier du service juridique commun proposé par la ComCom Sundgau le coût de ce service n'étant pas encore défini à ce jour.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 46/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 9
Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

9. Com Com Sundgau : présentation du service juridique commun, présentation des rapports annuels 2024 (eau, assainissement, déchets).

9.2. Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en eau potable de présenter pour l'exercice 2024 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

47/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11

Membres en fonction : 9

Membres présents : 9

Votants : 9

Étaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.

Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

9. Com Com Sundgau : présentation du service juridique commun, présentation des rapports annuels 2024 (eau, assainissement, déchets).

9.3. Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2024 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Pour extrait certifié conforme.

A Wolschwiller le 3 octobre 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 48/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 9
Votants : 9

Etalent présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

9. Com Com Sundgau : présentation du service juridique commun, présentation des rapports annuels 2024 (eau, assainissement, déchets).

9.4. Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2024 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Il appartient à chaque maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

50/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11

Membres en fonction : 9

Membres présents : 9

Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

**11. Personnel communal : participation de la commune aux contrats de
prévoyance et de santé.**

M. le Maire énonce

- Que par délibération du 17 décembre 2012 le conseil municipal avait décidé de participer à la protection sociale complémentaire santé et prévoyance du personnel communal :
 - la complémentaire santé couvre les risques portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou d'un membre de la famille et les risques liés à la maternité, en complément de la couverture apportée par la sécurité sociale.
 - la prévoyance couvre les pertes de traitement en maladie ordinaire, longue maladie, invalidité et les risques liée au décès.
- Que par délibération du 24 juin 2024 le conseil municipal avait décidé
 - d'adhérer à la convention de risque santé proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin et avait maintenu la participation de la Commune fixée en 2012 soit 15 €/mensuel pour un agent assuré seul, 20 €/mensuel pour un couple assuré en commun, + 5€/mensuel par enfant à charge (participation versée dans la limite de la cotisation versée par l'agent).
 - d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance mise en place par le Centre de Gestion du Haut-Rhin et avait maintenu la participation de la Commune fixée en 2012 soit 20 €/mois (dans la limite de la cotisation versée par l'agent).
- Que les participations versées par la commune sont supérieures aux montants minimums fixés par la Loi mais qu'elles sont inférieures aux participations votées par les communes avoisinantes ou à la moyenne départementale.

Aussi il propose au conseil municipal de porter la participation de la commune

- pour la santé à 30 €/mensuel pour un agent assuré seul, 50 €/mensuel pour un couple assuré en commun, + 5€/mensuel par enfant à charge (la participation est versée dans la limite de la cotisation versée par l'agent).
- pour la prévoyance à 30 €/mensuel (la participation est versée dans la limite de la cotisation versée par l'agent).

Les conseillers municipaux à l'unanimité retiennent la proposition du Maire et le charge de solliciter l'avis du Comité Social Territorial auprès du Centre de Gestion 68 avant d'en délibérer.

Pour extrait certifié conforme.

A Wolschwiller le 3 octobre 2025.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 49/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 9
Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

10. Territoire Energie Alsace : présentation du rapport d'activité 2024.

M. le Maire présente le rapport d'activité 2024 de Territoire Energie Alsace approuvé par le Comité Syndical du 17 juin 2024.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2024 de Territoire Energie Alsace.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 51/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 9
Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

12. Divers, informations, communications.

1.1. Demande de subvention :

Une demande de subvention a été demandée par l'association « l'Il aux Loisirs » de Bettlach. Cette association propose des activités culturelles et sportives aux jeunes de 7 à 15 ans de Bettlach, Linsdorf et de Fislis depuis 1997 et depuis 2022 également aux enfants d'Oltingue, Wolschwiller et de Biederthal.

Attendu que des enfants de Wolschwiller sont inscrits aux activités de l'association la majorité des conseillers municipaux (1 abstention) décide d'octroyer une subvention de 100 € à l'association « l'Il aux Loisirs » et chargent le Maire de son versement.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

52/2025

Le lundi 29 septembre 2025 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

Membres élus : 11
Membres en fonction : 9
Membres présents : 9
Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette, DEBORD Séverine, SCHOETT Christelle et VIOL Florence.
Messieurs LEY Jean Pierre, JENNY Jean-François, GASSER Raphaël et REY Thibaut.

12. Divers, informations, communications.

12.2. Informations, communications.

- Organisation de la journée citoyenne samedi 11 octobre 2025.
- Les conseillers retiennent la date du 7 décembre 2025 pour le repas des aînés.
- Présentation des acquisitions des derniers panneaux de signalisation et panneaux de rue.
Il y a également un projet d'acquisition de bac à sel à installer en divers points stratégiques de la Commune (acquisition de 5 à 6 bacs pour un montant de 200 € par bac). Les conseillers donnent un avis favorable à ce projet.
- Des travaux de maintenance des jeux dans la cour d'école s'avèrent nécessaires suite au rapport de contrôle et de vérification effectué cet été. Ces travaux seront entrepris avant la fin de l'année.
- Bâtiments communaux : une visite des bâtiments sera proposée afin de lister les travaux à prévoir gouttière préau chaufferie école...
- Les travaux du parvis de l'église sont achevés. Le portillon latéral côté école a été remplacé car il n'était pas réparable. La commune a réceptionné la subvention de la CEA Alsace au titre du dispositif Fond Communal d'un montant de 34 704 € représentant 50% de la dépense subventionnable.
- Les travaux d'égouttage le long de la voirie et chemins ruraux ont été effectués par l'entreprise Wersinger pour un montant de 2354,40 € TTC.
L'association foncière a également entrepris des travaux d'égouttage le long de chemins d'exploitation pour un montant de 1821.60 € TTC et réalisé le chemin du Lersweg pour un montant de 10 850,89 € TTC.
- Une réception, pour la remise médaille d'honneur pour 20ans au service du syndicat scolaire à Mme Denise SCHWOB ancienne ATSEM, suite à son départ en retraite, est organisé le jeudi, 09 octobre 2025 à 17h à la mairie d'Oltingue.
- Une réunion du comité de gestion de la Réserve Biologique Forestière de Wolschwiller se tiendra le vendredi 17 Octobre 2025 à 19h00 dans la salle communale. Les conseillers intéressés peuvent également y participer.
- Plan Communal de Sauvegarde : une réunion s'est tenue le lundi 22 septembre avec les services de la Préfecture et de la Sous-Préfecture ainsi que la brigade verte et le SDIS. Pour

rappel le PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune. 271 communes sur les 366 communes Haut-Rhinoises ont réalisé leurs PCS. La commune devra encore nommer un référent communal pour le PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde). Un exercice de terrain est à effectuer tous les 5ans. Une mise jour du PCS sera nécessaire après les élections de 2026.

- Le SDIS a également donné des informations concernant la Loi feu de forêt et souhaite que les communes localisent et transmettent les divers accès possible (chemins forestiers, pistes ...). L'accent a également été mis sur l'obligation de débroussaillage selon la proximité de la forêt par rapport aux habitations (un feu dans un champs s'est propagé à une habitation à SOULTZ cette année).
- Le nouveau copieur du secrétariat de la mairie est en service depuis début septembre. Des devis pour un écran interactif seront également proposés lors d'un prochain conseil municipal.
- Pour les archéologues il s'agissait, cette année, de la dernière année du programme triennal 2023 à 2025. Ces travaux seront poursuivis et complétés lors d'une campagne qui s'effectuera du 22 juillet au 22 août 2026.
- L'association de gestion de la salle communale a tenu une assemblée générale. Les membres ont élu le nouveau bureau pour une durée de 3 ans :
 - * Mme VIOL Florence, présidente,
 - * M. LEY Jean-Pierre, secrétaire,
 - * Mme TROMBINI Séverine, trésorière.

Les conseillers retiennent la date du lundi 24 novembre 2025 à 20h00 pour la prochaine réunion. Après un tour de table, plus personne ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 22 h 20.

Pour extrait certifié conforme.
A Wolschwiller le 3 octobre 2025.
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,

